La bonne gestion des sols agricoles : un enjeu de société

VIE DE L'ASSEMBLÉE PUBLIÉE LE 03/11/2014

Saisine liée : LA BONNE GESTION DES SOLS AGRICOLES : UN ENJEU DE SOCIÉTÉ

Une nouvelle saisine de la section de la section de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation

Le sol est le support de la production agricole : c'est donc sur lui que repose notre capacité à assurer notre alimentation. Il est aussi un acteur indispensable du cycle de l'eau ou de la régulation des flux de gaz à effet de serre grâce à sa capacité à stocker, filtrer et épurer les éléments générés par les activités humaines. Il est enfin un formidable réservoir de biodiversité (microorganismes).

Or, s'il est au cœur des équilibres éco-systémiques, le sol constitue lui-même une ressource naturelle non renouvelable dont les propriétés peuvent être modifiées, améliorées ou détériorées. Des études récentes pointent d'ailleurs les incertitudes qui pèsent sur le maintien de sa qualité et de sa fertilité.
En France, en quelques décennies, l'usage que l'on fait du sol a profondément changé, en lien direct avec les mutations de notre société et les aspirations de nos concitoyens en termes de logement, de modes de vie et de consommation, ou encore de facilités de déplacement. Ainsi, progressivement, un nouveau partage des terres se dessine entre l'espace urbain et l'espace rural, entre l'agriculture, la forêt, les zones humides, les habitations, les zones commerciales, industrielles ou de loisirs.
L'extension discontinue du tissu urbain et des grandes infrastructures impactent toutes les régions. L'artificialisation des sols qui en résulte aurait contribué à une réduction des surfaces agricoles comprise, selon les études et les méthodes de calcul, entre **40 et 90 000 hectares chaque année** en moyenne sur la période 2000-2010. S'y ajoute le phénomène de la déprise agricole, qui voit les agriculteurs abandonner l'exploitation de certaines terres au faible potentiel productif ou difficiles à cultiver.
Les effets de ces tendances sur l'agriculture sont connus : réduction de la surface agricole utile, renforcement de la pression et donc de la spéculation foncière, difficulté des jeunes professionnels à accéder à la terre pour s'installer… Au-delà, ils génèrent d'autres types de problèmes : dégradation de la qualité des eaux superficielles et souterraines, aggravation des conséquences des catastrophes naturelles (inondations…) et du changement climatique, appauvrissement de la biodiversité...
Parvenir à une meilleure gestion des sols agricoles et forestiers est donc impératif pour le maintien de la production et la sauvegarde des ressources et des milieux naturels ainsi que des paysages.
Au-delà de la problématique agricole, la question des sols et de leur utilisation constitue un véritable sujet de société, ce qui conduit le CESE à apporter sa contribution à une nécessaire prise de conscience collective. Dans ce cadre, il s'agira d'abord d'examiner la nature et l'ampleur des évolutions en cours, puis de mesurer l'efficacité des dispositifs contraignants ou incitatifs existants pour maîtriser celles-ci. Dans un second temps, des préconisations, visant par exemple à adapter les politiques publiques concernées, seront formulées pour parvenir à un meilleur équilibre entre les différents usages des sols métropolitains et ultramarins. L'observation de la situation d'autres Etats-membres en la matière et des mesures que ceux-ci mettent en œuvre, pourra sans nul doute apporter des éclairages pertinents.

Le rendu des travaux est prévu à la fin du premier semestre 2015

Suivre les actualités de la saisine

© - copyright CESE - Mai 2024